

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 mars 2024

**L'an deux mil vingt-quatre
Le vingt-huit mars**

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 025-200082758-20240328-2024_03_28-DE



NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 02/04/2024

Convocation du Conseil du
15/03/2024

Membres en exercice : 18
Membres présents : 14
Ayant pris part au
vote : 18
Ayant donné
procuration : 4

Résultat du vote :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Nicolas DEMOLY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, M. Michel DARTEVEL, Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Isabelle GAINET, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne HENRY, excusée, pouvoir à M. Pierre CLAUSSE ; M. Patrice PRETOT, excusé, pouvoir à M. Christophe FAIVRE-PIERRET ; Mme Christina MARCHAND, excusée, pouvoir à Mme Laurence JACQUIER ; Mme Corinne BERTRAND, excusée, pouvoir à Mme Nathalie LAURENT

Absents :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

DCM : n° 2024-03-28

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET BOIS

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif 2024 – budget bois qui présente la vue générale suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	89 500.00
12	Charges de personnel	0,00
14	Atténuations de produits	0,00
023	Virement à la section d'investissement	15 000.00
042	Opération d'ordre	0.00
65	Autres charges de gestion courante	30 000.00
66	Charges financières	500.00
67	Charges exceptionnelles	0,00
	TOTAL	135 000.00

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID : 025-200082758-20240328-2024_03_28-DE

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	83 220.66
013	Atténuation de charges	0.00
70	Produits des services	78 000.00
73	Impôts et taxes	0.00
74	Dotations et participations	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
	TOTAL	161 220.66

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	16 483.02
16	Remboursement d'emprunts	4 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00
21	Immobilisations corporelles	15 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues (Invest)	0.00
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	35 483.02

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section fonctionnement	15 000.00
001	Solde d'exécution	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00
1068	Dotations fonds divers	16 483.02
10	Dotations fonds divers (hors 1068)	0.00
13	Subventions d'investissement	4 000.00
16	Emprunts et dettes assimilés	0.00
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	35 483.02

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif – budget bois pour l'année 2024 à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance sus dite.

Le Maire,
Maxime GROSHENRY

